
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 10 mars 2025

Résolution: CA25 22 0048

Participation de l'Arrondissement à l'événement « Une heure pour la Terre 2025 » le samedi 22 mars de 20 h 30 à 21 h 30

Attendu que le 22 mars prochain, de 20 h 30 à 21 h 30, se tiendra l'événement international « Une heure pour la Terre 2025 » inauguré en 2007 à Sydney, Australie, et parrainé par le Fonds mondial pour la nature (World Wildlife Foundation (WWF));

Attendu que cet événement a été créé pour sensibiliser la population à l'importance de se reconnecter avec la Terre, pour « se débrancher », et se montrer solidaires des efforts mondiaux pour la protection de la nature et de cette planète qui nous héberge en proposant un geste simple et symbolique comme éteindre les appareils électriques pendant une heure;

Attendu que plus de 190 pays et territoires se mobilisent en simultanée aux heures locales pour éteindre leurs lumières, un geste symbolique et rassembleur contre le réchauffement global;

Attendu que la Ville de Montréal vise la réduction de 55 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et d'être carboneutre d'ici 2050 à travers plusieurs mesures innovantes découlant du Plan climat 2020-2030;

Attendu l'engagement phare, lors de la COP-15 de 2022, de la Communauté métropolitaine de Montréal (82 municipalités) présidée par la mairesse de Montréal Valérie Plante, de préserver 30 % du territoire du Grand Montréal d'ici 2030 par la poursuite d'acquisition de terrains pour leur protection, la création d'un réseau de parcs interconnectés équivalant à 37 fois la superficie du mont Royal et le reboisement intensif;

Attendu que l'arrondissement du Sud-Ouest invite la population à participer à cet événement depuis 2010;

Attendu qu'en 2021, l'Arrondissement du Sud-Ouest s'est donné les moyens d'agir de façon responsable en matière de développement durable en adoptant son Plan d'action local en transition écologique (PALTÉ) et en créant sa nouvelle Section de la transition écologique et planification de l'entretien;

Attendu que le bilan du PALTÉ permettra au Sud-Ouest de préparer son prochain plan;

Attendu les actions locales comme le projet de corridor écologique qui a été sélectionné dans le cadre du premier budget participatif de la Ville de Montréal, et complété en 2024 au coût de 2,7 M\$, constituant un réseau d'écocorridors entre LaSalle et le Sud-Ouest propice aux déplacements et à la survie d'insectes et d'oiseaux;

Attendu que l'Arrondissement a consacré, en 2023, 200 000 \$ à son premier budget participatif avec des critères de sélection des projets visant la réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) et l'adaptabilité du territoire face aux perturbations climatique à travers quatre principaux défis soit se nourrir, cohabiter, se déplacer et consommer;

Attendu que le Sud-Ouest a procédé à des modifications réglementaires pour soutenir la transition écologique à l'échelle locale avec de nouvelles mesures concrètes et facilement applicables pour réduire les îlots de chaleur urbains et les émissions de gaz à effet de serre, mieux gérer les eaux de pluie et favoriser la biodiversité;

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Tan Shan Li, Anne-Marie Sigouin et Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

De confirmer la participation de l'arrondissement du Sud-Ouest à l'événement « Une heure pour la Terre 2025 », événement parrainé par le Fonds mondial pour la nature;

D'inviter les commerces et les résidents de l'arrondissement à s'impliquer activement dans cet événement;

D'inviter la population à repenser ses actions et ses engagements pour lutter au quotidien contre les changements climatiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.20

Benoit DORAIS

Maire d'arrondissement

Daphné CLAUDE

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 13 mars 2025